



Département du Finistère
Commune de Trégarantec - 29260
 Tel : 02 98 83 61 65
 mairie.tregarantec@wanadoo.fr

Nombre de conseillers en exercice : 15	L'an 2026 le 30 juin à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Trégarantec, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Yann TOUDIC, Maire, après avoir été convoqué conformément à l'article L. 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
Étaient présent.e.s : 13	Yann TOUDIC Maire, Magali CORRE adjointe au Maire, Éric DROFF adjoint au Maire, Yann ALANOU adjoint au Maire, Corinne RIGAUDEAU adjointe au Maire, Sylvie GRAHAM, Romuald BOIVIN, Freddy MARTEAU, Emmanuel PERON, Maryline ROPARS, Cécile RENARD, Cyril RAPPAILLES et Anne BERROU.
Absents excusés avec procuration : 2	Yohann PENNEC (procuration à Yann TOUDIC) Lauriane LE DUFF (procuration à Maryline ROPARS)
Secrétaire de séance	Éric DROFF
Délibération n°2026- 36 : Autorisation de signature de l'avenant à la convention territoriale Globale de la CLCL	

La convention territoriale globale (CTG) est un dispositif de coopération entre la Caisse d'allocations familiales (CAF) et les collectivités locales, visant à construire un projet social territorial, adapté aux besoins des habitants et des familles.

Elle permet de :

- associer les habitants aux politiques qui les concernent;
- soutenir l'action locale et répondre à de nouveaux besoins sociaux;
- structurer et coordonner les services existants pour les rendre plus efficaces et accessibles;
- élaborer un projet de territoire attractif et innovant, en mobilisant les compétences des collectivités et de la CAF.

Ses domaines d'intervention sont :

- la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ;
- la parentalité et l'accompagnement social ;
- l'accès aux droits et l'inclusion numérique ;
- l'animation de la vie sociale ;
- le logement et le handicap ;
- le développement de services et d'équipements adaptés aux besoins des habitants.

Les membres signataires de cette convention sont :

- la CLCL ;
- les 14 communes qui la composent ;
- le Conseil départemental ;
- l'Education nationale ;
- le Centre socioculturel intercommunal ;
- l'association familles rurales de Guissény.

Monsieur le Maire rappelle que la Convention Territoriale Globale a été signée en 2023 pour une durée de trois ans. Elle s'achèvera donc au 31 décembre 2026.

La commune de Trégarantec est invitée à prolonger d'une année la convention via un avenant pour coïncider avec le calendrier de l'élection présidentielle et la future convention d'objectifs et de gestion.

Le Maire indique que la CAF a demandé aux communes concernées par la signature de l'avenant d'y faire figurer la notion de service public de la petite enfance (SPPE). Toutes les autres dispositions de la convention initiale restent applicables.

Pour les 14 communes dont la commune de Trégarantec:

- Compétence 1 : recenser les besoins : identifier les besoins des familles en matière de services aux familles et d'accueil des jeunes enfants, y compris le nombre de places nécessaires et les types d'accueil disponibles.
- Compétence 2 : informer et accompagner les familles : fournir des informations et un soutien aux familles ayant des enfants de moins de trois ans, ainsi qu'aux futurs parents, pour les aider à connaître les options d'accueil disponibles. Ces 2 compétences sont assurées par le Relais Petite Enfance intercommunal.

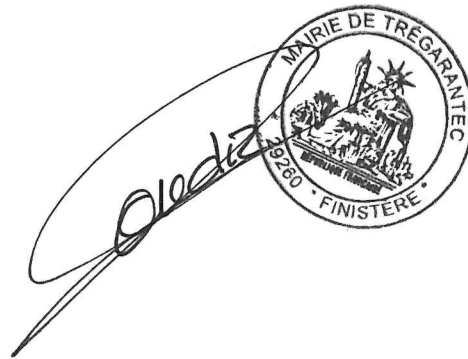
Monsieur le Maire procède donc au vote afin de l'autoriser à signer l'avenant qui s'appliquera du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention territoriale Globale

POUR 15 ; CONTRE 0 ; ABSTENTION 0

A TREGARANTEC, le 06 juillet 2026

Le Maire
Yann TOUDIC

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Yann Toudic', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE TREGARANTEC' at the top and '2600 • FINISTÈRE' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a star.